

# UFF ACTIONS FRANCE (part N)



## Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

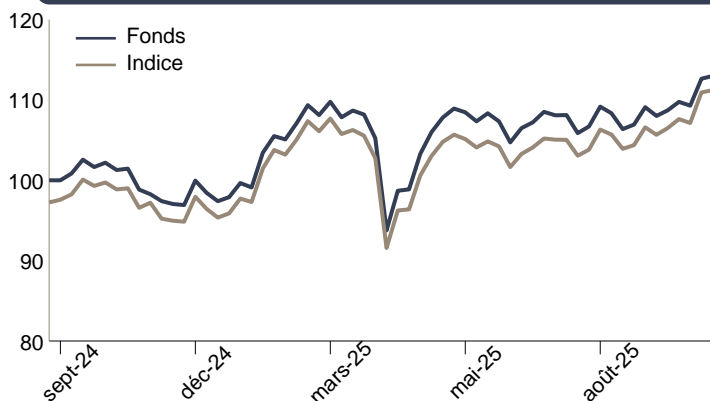
## Profil de risque



## Chiffres clés au 31/10/2025

Valeur liquidative	111.29 €	Nombre de positions	35
Actif net du fonds	160.41 M€	Taux d'investissement	100.23%

## Evolution de la performance



L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

## Performances du fonds et de l'indice de référence

	Fonds	Indice	Ecart
1 mois	2.06%	2.83%	-0.76%
YTD	12.69%	13.41%	-0.73%
3 mois	3.30%	4.72%	-1.42%
6 mois	7.35%	8.78%	-1.43%
1 an	12.86%	13.98%	-1.12%
3 ans	-	-	-
Création	11.29%	9.75%	1.54%

## Indicateurs de risque sur 1 an

Volatilité du fonds	17.04%	Ratio de Sharpe	0.61
Volatilité de l'indice	17.05%	Ratio d'information	-0.56
Tracking Error	2.01%	Beta	0.99

## Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Christian Dior Se	Lvmh Moet Hennessy
Danone	Orange
Hermes International	Essilorluxottica
Stmicroelectronics N	Michelin (Cgde)
Scor Se	Bnp Paribas

## Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Lvmh Moet Hennessy	0.81%	Bnp Paribas	-0.60%
Essilorluxottica	0.69%	Axa Sa	-0.33%
Airbus Se	0.55%	Air Liquide Sa	-0.28%
Sanofi	0.51%	Cie De Saint Gobain	-0.18%
Christian Dior Se	0.37%	Thales Sa	-0.13%
<b>Total</b>	<b>2.92%</b>	<b>Total</b>	<b>-1.53%</b>

## 10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Schneider Electric S	8.08%	Industrie
Airbus Se	7.25%	Industrie
Safran Sa	6.74%	Industrie
Air Liquide Sa	5.39%	Matériaux
Essilorluxottica	5.23%	Santé
L'Oreal	5.08%	Consommation de base
Sanofi	4.85%	Santé
Lvmh Moet Hennessy L	4.72%	Consommation discrétionnaire
Totalenergies Se	4.68%	Energie
Hermes International	4.21%	Consommation discrétionnaire
<b>Total</b>	<b>56.24%</b>	

## Caractéristiques du fonds

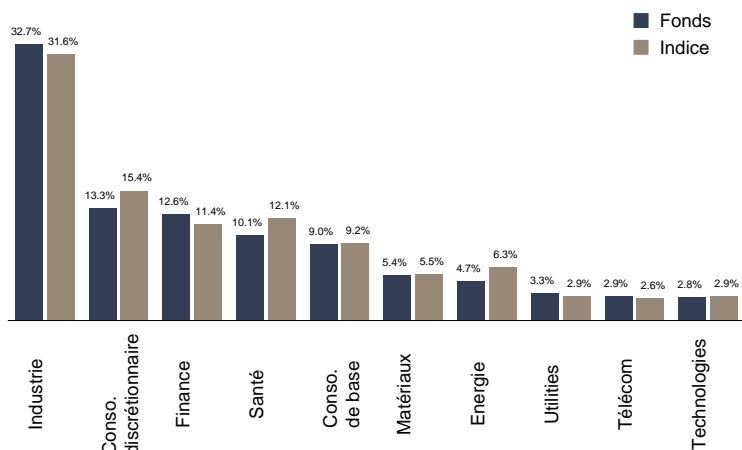
Code ISIN :	FR001400OYM5	Fréquence de valorisation :	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	Durée de placement recommandée :	5 ans
Date de création :	02/09/2024	Droit d'entrée (max) :	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	Frais de gestion direct :	2.10%
Centralisation :	14:30	Frais de gestion indirect (max) :	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		
Commission de surperformance :	15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence		

## Gérant financier

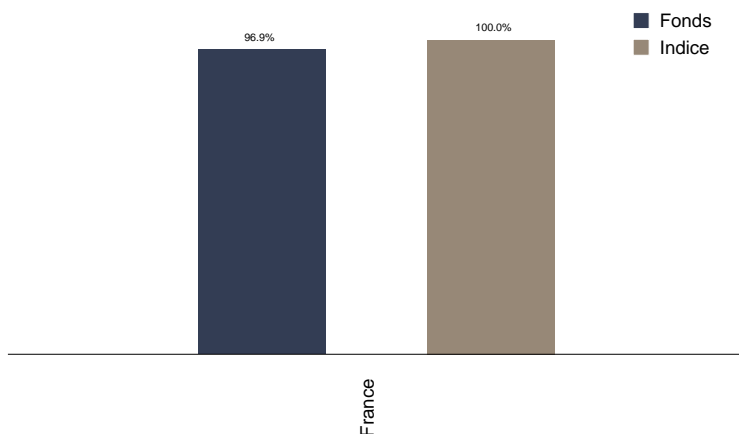


Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

## Répartition par secteurs de la poche actions



## Répartition par pays



## Historique des performances

	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.	août	sept.	oct.	nov.	déc.	Année
<b>2025</b> Fonds	7.61%	2.22%	-3.13%	-1.49%	3.70%	-0.95%	1.16%	-1.28%	2.53%	2.06%			12.69%
Indice	7.82%	2.11%	-3.56%	-1.80%	3.28%	-0.88%	1.47%	-0.90%	2.76%	2.83%			13.41%
<b>2024</b> Fonds									2.57%	-3.86%	-1.94%	2.13%	-1.24%
Indice									0.09%	-3.80%	-1.68%	2.21%	-3.23%

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

## Commentaire de gestion

Décidément, les mois se suivent et se ressemblent en cette année 2025, marquée par le financement du Big Beautiful Bill Act, lequel entraînera une augmentation du déficit budgétaire américain de 3 300 milliards de dollars sur dix ans, via la mise en place de droits de douane touchant la plupart des biens importés aux États-Unis. Sa digestion par le marché a conduit à une succession de niveaux record pour les indices boursiers.

Pourtant, le mois a été riche en actualités. D'abord, et de manière humoristique, certains opérateurs ont expliqué que c'est parce qu'il aurait été vexé de ne pas avoir obtenu le prix Nobel de la paix — alors qu'il affirme avoir imposé un cessez-le-feu dans la bande de Gaza et mis fin à des conflits parfois imaginaires — que le président américain a annoncé, le 10 octobre, des droits de douane de 100 % sur les biens en provenance de Chine. Depuis, un accord avantageux pour les deux premières puissances mondiales a été scellé par une poignée de main entre MM. Xi et Trump. Au Japon, l'élection de Sanae Takaishi au poste de Première ministre, à la suite de savants stratagèmes de constitution d'une coalition gouvernementale, a été saluée par les marchés actions locaux. Elle est considérée comme la digne héritière de l'inventeur des Abenomics, Shinzo Abe. Plus proche de nous, en France, la créativité d'une Assemblée nationale en roue libre a conduit au vote d'un amendement créant un impôt sur la fortune improductive, visant notamment le support euro des compagnies d'assurance-vie, pourtant essentiel au financement de l'État français, premier émetteur de dettes de la zone euro.

Les banques centrales européenne et américaine ont tenu leur comité de politique monétaire ce mois-ci. La première a opté pour le statu quo sur les taux d'intérêt, maintenant le taux de dépôt à 2 % dans la zone euro, tandis que la Réserve fédérale a de nouveau abaissé son principal taux directeur, désormais compris entre 3,75 % et 4 %. Ce mouvement s'est immédiatement traduit par une légère pentification de la courbe des taux.

Dans ce contexte, les marchés actions affichent une très grande forme. En Europe, le CAC 40, l'EuroStoxx 50 et le Stoxx 600 progressent respectivement de 3%, 2,5% et de 2,6 % et ont tous battu leur record historique au cours du mois. On notera toutefois une vraie déception pour les petites et moyennes capitalisations françaises, pénalisées de plein fouet par les errements politiques entourant le vote du budget de l'Etat pour 2026. Aux États-Unis, l'ambiance est également festive, portée notamment par les résultats des valeurs technologiques liées à l'intelligence artificielle : le S&P 500 et le Nasdaq avancent ainsi respectivement de 2,3% et de 4,7 %, indifférents à de 31 j de shutdown. Au Japon, le Nikkei 225, indice pondéré par les prix, s'envole de plus de 16,5 %, tandis que le Topix, plus représentatif car pondéré par les capitalisations boursières, progresse de plus de 6 %.

Sur le portefeuille, nous avons réduit les Michelin à la suite d'un avertissement sur ses résultats. Nous avons également pris des profits sur EssilorLuxottica. Du côté des investissements, nous avons renforcé notre position sur Danone à la suite des résultats de son concurrent suisse Nestlé indiquant une amélioration de tendances sur un secteur en retard. Nous avons également renforcé nos positions sur Bureau Veritas avant des résultats qui se sont avérés très bons et sur Scor, à l'inverse, sur des résultats sanctionnés par le marché.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

## Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

*Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Assét Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.*



Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
Social	Politique de biodiversité
	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
Gouvernance	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

## INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

## APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

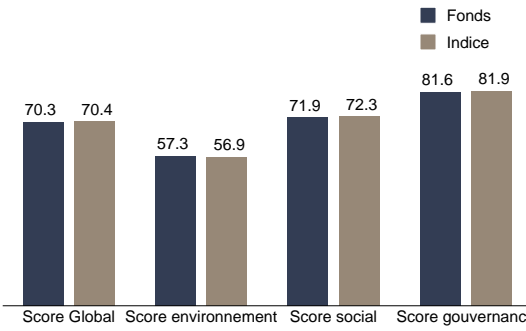
## INDICE DE REFERENCE

Bloomberg France 40 Net Return Index EUR

## Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	70.3	96.65%
Indice	70.4	100.00%

## Score global et critères



## Top 10 émetteurs : score ESG

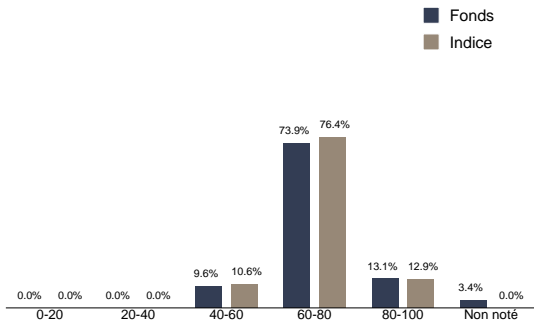
Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	5.07%	83
Schneider Electric S	8.06%	80
Capgemini Se	1.33%	77
Airbus Se	7.23%	77
Publicis Groupe	1.52%	76
Thales Sa	1.57%	76
Dassault Systemes Se	0.66%	76
Stmicroelectronics N	0.81%	75
Pernod Ricard Sa	1.06%	75
Scor Se	0.79%	74
<b>Total</b>	<b>28.10%</b>	

## Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

31/10/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	1275	1253	22

## Répartition par score ESG



## Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	7.23%	6841
Totalenergies Se	4.67%	2493
Safran Sa	6.73%	2474
Engie	2.06%	2147
Air Liquide Sa	5.38%	2139
Schneider Electric S	8.06%	1502
Legrand Sa	1.86%	1501
Credit Agricole Sa	1.19%	1405
Veolia Environnement	1.22%	1378
Danone	2.88%	807
<b>Total</b>	<b>41.29%</b>	

## Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	39.71%	96.65%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	26.29%	96.65%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	60.17%	96.65%

## Couverture par un score ESG

**Score ESG Global** : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

**Score Environnement** : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Social** : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

**Score Gouvernance** : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

## Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie...). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifiée les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site [www.myria-am.com](http://www.myria-am.com) ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.